

FS dénonce

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **69 (1981)**

Heft [5]

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-284396>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'équipe de FS

jette aux orties

Dr Hans G. Giger et ses acolytes qui désirent fonder « Gleichmacherei » un comité suisse contre l'égalité des droits, mot intraduisible en français. Heureusement !

souhaite

qu'aucun comité romand ne « fasse pareil »

et jette un mauvais sort

à l'agence de presse Farner qui, dit-on, recevrait de l'argent (d'où ?) pour faire une campagne d'insinuations contre l'égalité des droits entre hommes et femmes.

relève

avec plaisir qu'une féministe convaincue, d'ailleurs membre du Comité d'initiative « Droits égaux », Gertrude Heinzelmann, de Zurich, a reçu l'un des prix du Fonds Binet-Fendt « pour s'être dépensée sans compter pour améliorer la condition de la femme ». Le premier lauréat de ce prix, fondé en 1889 par un médecin genevois, avait été Henry Dunant.

remercie

l'équipe féminine de ski : avec ses 897 points sur 1540, elle a assuré à la Suisse, pour la première fois, la tête du classement par nations de la Coupe du monde.

applaudit

la nomination de deux femmes à la tête de deux musées : Mme Billetter au Musée cantonal des Beaux-arts à Lausanne et Mme de Schoulepnikoff au futur Musée national du château de Prangins.

adresse

tous ses vœux à la nouvelle directrice de l'Ecole cantonale vaudoise de laborantines et laborants médicaux, Claudine Cordey.



Sacomat

Le support pour sac à ordures
pour une hygiène moderne. Montage aisé dans tout bloc-cuisine. Convient pour tous les sacs en plastique vendus dans le commerce. Ouverture et fermeture automatiques du couvercle. Vente dans les grands magasins et magasins spécialisés. Un produit de qualité signé

Schneider
W. Schneider - Co. 81 9 Langnau ZH

FS dénonce



En l'espace d'une semaine, j'ai rencontré deux femmes divorcées, Helga et Françoise qui reçoivent l'une et l'autre une pension alimentaire pour leurs enfants. Domiciliées dans le canton de Vaud, elles paient des impôts sur cette pension qui s'ajoute à leur revenu du travail. Cela est parfaitement normal.

Leurs ex-maris habitent l'un à Bâle, l'autre à Zurich, où ils ne peuvent pas déduire (comme cela se fait dans certains cantons) cette pension de leur propre revenu, ce qui fait qu'un impôt est perçu deux fois sur la même somme.

C'est un cas typique de double imposition faute d'harmonisation fiscale.

S. Ch.

Dernière heure

Nous apprenons avec consternation le décès récent de Me Emma Kammacher, illustre féministe genevoise et membre de notre Comité.

Nos délais d'impression nous obligent malheureusement à remettre au mois prochain l'article qui lui sera consacré, ce dont nous prions nos lectrices de bien vouloir nous excuser.

femmes SUISSES

Mensuel féministe
indépendant

Soutenu par l'Alliance de Sociétés féminines suisses et par l'Association suisse pour les Droits de la Femme

Adresse du journal : Boîte postale 194, 1227 Carouge, GENÈVE

Rédactrice responsable :
Corinne Chaponnière

Equipe de rédaction : Jacqueline Berenstein-Wavre, Perle Bugnion-Secretan, Martine Grandjean, Bernadette von der Weid

Présidente du Comité du journal : Simone Chapuis

Rédaction et services de presse :
Corinne Chaponnière, tél. (022) 20 86 45

Administration et abonnements :
Edwige Tendon, tél. (022) 42 03 15, CCP 12-11 791

Publicité : Publi-Annonces SA, 22, rue du Mail, 1205 Genève, tél. (022) 28 05 77/78

Abonnements : 1 an : Suisse Fr. 30.— ; Etranger Fr. 35.— ; renouvelés d'office, sauf dénonciations préalables

Impression : Etablissements Ed. Cherix et Filanosa SA, Nyon.

Editrice : Association « Femmes suisses et le Mouvement féministe », fondée en 1912, Genève.

Copyright : Femmes suisses ©, 1981